

# CHALLENGE RAC



## Article 1 – Durée du concours

Le concours s'étendra du 15 juin au 15 septembre 2021.

## Article 2 – Les participants

Tous les mandataires Plurifinances (hors associés). Les vainqueurs devront faire partie de l'effectif des mandataires ou salariés de Plurifinances à la fin du challenge.

## Article 3 – Les critères d'évaluation

Le chiffre d'affaires brut (hors rétrocession) facturé entre le 15/06/2021 et le 15/09/2021.

Le nombre de dossiers déposés et concrétisés sur cette même période.

## Article 4 – Les gagnants

Les gagnants seront les 3 mandataires ayant réalisé le plus gros CA sur les dossiers déposés et offres validées par clients durant la période du 15/06/2021 et le 15/09/2021.

## Article 5 – Le prix

1<sup>er</sup> prix : une box au choix (voyage, restaurant, activité...) d'une valeur de 500 €.

2<sup>eme</sup> prix : une box au choix d'une valeur de 250 €.

3<sup>eme</sup> prix : une belle caisse de vins spécialement choisie.

## Article 6 – Publication des résultats

Le résultat du challenge sera diffusé le 30/09/2021.

## Article 6 – Participation

Le challenge n'est pas obligatoire.

Il est proposé librement aux mandataires, avec possibilité de non-participation.

## Article 7 – Comité d'organisation et Réclamation

Le comité d'organisation est composé des membres du comité de direction et d'Amélie et Viviane.

En cas de différend, un arbitrage pourra être délivré conjointement et collectivement par Amélie et Viviane.